

Séance 3 – Groupe de travail 2

Normalisation des exigences des donateurs en matière de rapports et format de rapports

Document des questions

Co-Facilitateur: CNLS
Co-Facilitateur: Coopération Belge

Bref historique:

La base des données sur l'assistance au développement (DAD) est la gestion de l'aide et le système de coordination à utiliser dans les domaines du développement national qui renforce l'efficacité et la transparence de l'assistance internationale. DAD est une collection de beaucoup d'informations et elle est basée sur le site web, un outil de dépistage, d'analyse et de planification à être utilisé par les gouvernements et la communauté élargie de donateurs, y compris les donateurs bilatéraux, les organisations internationales (ONG) et le secteur privé.

Justification de la DAD? Pourquoi en a-t-on besoin ?

Le Rwanda dépend largement de l'aide et c'est dans ce sens que le Gouvernement cherche à utiliser toutes les ressources disponibles et optimiser la multitude des aides qu'il reçoit. Ceci implique la mise en place des politiques et procédures appropriées ainsi que l'utilisation des TIC afin d'atteindre cet objectif. Il existe une application de TIC actuellement gérée par le MINECOFIN, appelée SmartGov. Il s'agit d'une suite bureaucratique développée au niveau local en vue de faciliter les tâches diverses de gestion financière publique dont le Ministère est responsable. C'est certainement un outil utile pour le gouvernement du Rwanda ; cependant, il ne répond pas à la gestion, au suivi et au dépistage du flux des aides extérieures dans le pays. L'EFU/le MINECOFIN conjointement avec l'unité de coordination de l'aide (UNRCO) est engagé dans un processus d'apporter un complément au système de SmartGov au moyens d'une base de données en vue de faciliter le flux des aides extérieures –le DAD. C'est un instrument qui a été utilisé dans 20 pays environs, et il s'est avéré un instrument de grande valeur qui renforce les capacités des gouvernements.

Qu'espérons-nous accomplir avec cet instrument ?

Avec cet instrument le gouvernement espère réaliser une utilisation plus efficace et plus rationnelle de l'assistance officielle au développement dont il bénéficie. Notamment, maximiser la gestion efficace de l'assistance officielle au développement ; identifier les vides dans le financement de différentes activités pour assurer l'équité ; institutionnaliser la transparence et la reddition de compte mutuelle ; améliorer des rapports analytiques ; renforcer les systèmes d'élaboration des budgets et des bases de données des donateurs ; réduire la charge des structures du gouvernement et améliorer la prestation des services ; renforcer la capacité du gouvernement à gérer les responsabilités financières publiques.

Points de discussion:

- Combien de fois les partenaires de développement devraient-ils entrer dans leur base de données d'assistance officielle au développement, une fois la base de données d'assistance au développement est opérationnelle ? Chaque fois qu'ils reçoivent les informations ? Mensuellement ? Trimestriellement ?
- Qui devrait assurer la mise à jour de la DAD ? Les points focaux des sites web déjà identifiés au sein de chaque agence sont-ils suffisants pour accomplir cette tâche ? Auront-ils accès aux données dont ils doivent fournir à la DAD ?
- Qui peut utiliser la DAD et comment est-elle accessible ? Les groupes de travail des grappes peuvent-ils utiliser le système ? (e.g. revues conjointes)
- Comment la question de duplication peut-elles être évitée quand vous avez plus d'une institution qui participent éventuellement dans le projet/programme ?
- Comment la sécurité et l'intégrité des données fournies sont-elles assurées ? Quels mécanismes existent-ils pour répondre à cette question ?

Résultat(s) attendu(s):

Formulaire définitif de la saisie des données de la DAD – Ce résultat doit faire l'objet d'un accord entre les intervenants afin de faciliter le processus de saisie des données qui commencera immédiatement après le lancement.

Fréquence de saisie de données convenue – Tous les intervenants se conformeront à la fréquence de saisie des données convenues au cours de ces discussions.